

Rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique - Édition 2022

01/09/2022

Ce rapport fait un bilan du déploiement des plans d'actions relatifs à l'égalité professionnelle dans les trois versants de la fonction publique.

La première partie est consacrée au bilan de la mise en œuvre de l'accord du 30 novembre 2018, ainsi que de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique. Le fonds en faveur de l'égalité professionnelle (FEP), désormais ouvert aux trois versants de la fonction publique, est également évoqué, ainsi que les progrès de l'accès des femmes à la haute fonction publique. Les actions menées en faveur de la labellisation égalité professionnelle des employeurs publics sont détaillées. L'impact de la crise sanitaire sur l'égalité professionnelle est abordée avec la présentation de l'ensemble des mesures prises pour y répondre.

La seconde partie du rapport revient sur les actions des employeurs des trois versants de la fonction publique pour faire progresser l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en termes de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, de mentorat ou de formation à l'égalité.